



Bulletin Officiel

N° 4224 Vendredi 02 novembre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DE PRESSE

SITEX	2
SMG	2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING 2012-2	3-7
------------------------	-----

COURBE DES TAUX	8
-----------------	---

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	9-10
---------------------------------------	------

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2012

- GENERALE OBLG SICAV
- TUNISIE SICAV
- SICAV RENDEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES - SITEX

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-

La Société Industrielle des Textiles « **SITEX** » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son conseil d'administration réuni le 28 septembre 2012 a chargé son Président de publier le chiffre d'affaires de la société au 30 septembre 2012 qui s'élève à 46,051 millions de dinars, contre 51,863 millions de dinars à fin septembre 2011.

2012-AC-62 - AC

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MAGASIN GENERAL-SMG-

18, rue Kamel Atatürk 1001- Tunis

Entrée de la société ISMS (groupe AUCHAN) dans le capital de la société Magasin Général.

A la suite du communiqué publié au BO du CMF n° 4216 du 22 octobre 2012, la société Magasin Général et la société ISMS (groupe Auchan) informent qu'elles ont définitivement signé les accords, en date du mardi 30 octobre 2012.

En conséquence le groupe Auchan, via sa filiale la Société New Corp, détient aujourd'hui 10% du capital de la société Magasin Général.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012-AC-61 - AC

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2012-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 26/04/2012 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TL 2012-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 5,75% brut l'an au minimum et 6,75% brut l'an au maximum pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 6,30% brut l'an et/ou TMM+1,75% sur 5 ans.
- Catégorie B : 6,40% brut l'an sur 7 ans avec 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2012-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2012-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **12/11/2012** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/01/2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 Dt) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **08/02/2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **12/11/2012** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul, Kélibia, Monastir et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligatoire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2012 des mises en force qui s'élèvent à 299 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 96 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2012-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire mandaté agréé (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 15/01/2013 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : A la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 175 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : 6,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce

Taux fixe de 6,40% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100DT par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15/01 de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/01/2014.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/01/2014 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/01/2016.

La dernière échéance est prévue pour le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 6,30% l'an (pour la catégorie A) et 6,40% l'an (pour la catégorie B).

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre qui est égale à 3,535% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,285%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» sont émises selon deux catégories : une catégorie A sur une durée de 5 ans et une catégorie B sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,773 années (pour la catégorie A) et 4,387 années (pour la catégorie B).

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2012-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Nabeul, Kélibia, Sfax, Sousse, Monastir, et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 21 novembre 2011, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du 9 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du 24 octobre 2012.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et - marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **12 du 25/10/2012**, d'un document de référence « Tunisie Leasing 2012 » enregistré auprès du CMF en date **25/10/2012** sous le n° **11-009** et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4^{ème} trimestre 2012, pour placement sollicité après le 20 janvier 2013.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Imme Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du C www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2012 seront publiés au bulletin officiel du CMF au tard le 20 janvier 2013.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 NOVEMBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,208%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,215%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,223%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,229%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,240%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,245%	1 002,355
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,248%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,258%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,266%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,275%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,283%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,304%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,309%	1 016,087
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013	4,312%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 039,372
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,734%	1 055,185
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,083%	1 039,626
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,481%		987,177
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,576%	989,803
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,712%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 034,036
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,174%		967,077
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,178%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,183%	964,451
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,256%	1 044,363
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		952,135

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,828	142,840		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,542	12,543		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,288	1,289		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,867	34,871		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,482	47,487		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	172,804	173,558		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,095	592,242		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	136,991	137,434		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,619	127,700		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	118,300	118,436		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	115,904	116,090		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,598	95,446		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	145,074	145,877		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	108,879	109,316		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,895	106,955		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 330,015	1 336,762		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 344,298	2 342,457		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	108,444	110,181		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	106,879	107,436		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,697	123,431		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 218,248	1 220,342		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	133,898	135,893		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,788	16,015		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 005,193	6 035,346		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000	5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 792,697	6 802,674		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,362	2,365		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,969	1,972		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,265	1,284		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADET SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,576	106,585
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,625	103,634
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,690	104,699
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,825	101,835
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	102,522	102,537
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,098	106,108
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	103,022	103,032
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,983	102,995
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,415	103,426
39	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,818	104,831
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	101,029	101,038
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,289	103,300
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,168	103,177
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,847	105,864
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,857	104,866
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,916	101,924
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,805	101,814
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,635	103,644
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,757	101,770
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,792	102,802
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,550	103,559
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,662	101,674
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,270	103,280
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,969	103,981
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,373	101,388

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,398	
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,717	102,727
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,868	102,877
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,392	100,457
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	73,612	73,803
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	157,498	158,247
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1565,827	1572,459
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,537	114,624
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,768	114,883
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	95,562	95,863
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,902	16,915
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	275,987	278,057
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,283	43,393
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 604,229	2 609,589
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,535	82,796
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,922	60,072
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,011	102,459
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,589	115,119
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	106,973	107,922
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,644	11,647
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,682	12,697
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,254	16,308
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	16,499	16,592
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,855	12,906
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,941	10,945
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,655	10,657
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,699	10,702
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	129,764	130,175
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,606	128,995
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,290	11,366
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	118,783	119,549
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,852	20,923
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	93,015	93,491
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	93,349	94,282
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,652	98,804
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	102,386	102,828
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,405	101,761
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,328	101,733
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,548	100,270
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	114,855	117,014
95	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	141,261	143,763
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,364	11,483
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	122,394	123,616
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,869	118,421
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,189	106,271
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	104,806	105,037
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	191,309	192,227
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,357	167,154
103	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,160	144,715
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 512,111	10 562,708
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,284	224,577
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,983	146,461
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 596,231	1 614,265
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,466	116,439
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	94,140	94,994
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,148	122,405
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 727,703	9 774,727

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

GENERALE OBLIG – SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 Avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.520.480, un actif net de D : 16.482.135 ,et un bénéfice de la période de D : 134.577.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 30 Septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :

- Les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 19,42% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

- Les emplois en titres émis par « Attijari Leasing » représentent à la clôture de la période 11.59% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 25 Octobre 201

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>13 304 417.923</u>	<u>12 185 186.250</u>	<u>12 622 819.781</u>
Obligations et valeurs assimilées		12 409 242.919	11 455 122.509	11 739 910.598
Titres des Organismes de Placement Collectif		895 175.004	730 063.741	882 909.183
Placements monétaires et disponibilités		<u>3 208 966.977</u>	<u>3 853 613.927</u>	<u>4 642 398.956</u>
Placements monétaires	6	992 351.093	2 994 377.685	3 891 650.875
Disponibilités		2 216 615.884	859 236.242	750 748.081
Créances d'exploitation	8	<u>7 095.573</u>	<u>84.584</u>	<u>4 137.272</u>
TOTAL ACTIF		<u>16 520 480.473</u>	<u>16 038 884.761</u>	<u>17 269 356.009</u>
 PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	27 917.781	24 072.783	26 934.096
Autres créditeurs divers	10	10 427.199	11 295.391	13 763.336
TOTAL PASSIF		<u>38 344.980</u>	<u>35 368.174</u>	<u>40 697.432</u>
 ACTIF NET				
Capital	13	16 065 325.375	15 440 513.218	16 499 165.611
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		41.579	102 951.281	109 909.279
Sommes distribuables de l'exercice en cours		416 768.539	460 052.088	619 583.687
ACTIF NET		<u>16 482 135.493</u>	<u>16 003 516.587</u>	<u>17 228 658.577</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>16 520 480.473</u>	<u>16 038 884.761</u>	<u>17 269 356.009</u>

GO SICAV16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/07/2012 au 30/09/2012</i>	<i>du 01/01/2012 au 30/09/2012</i>	<i>du 01/07/2011 au 30/09/2011</i>	<i>du 01/01/2011 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	<u>140 249.861</u>	<u>430 850.196</u>	<u>134 822.951</u>	<u>461 268.757</u>	<u>590 517.872</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		139 360.127	404 716.544	132 961.750	400 655.963	529 782.147
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		889.734	26 133.652	1 861.201	60 612.794	60 735.725
Revenus des placements monétaires	7	<u>16 139.205</u>	<u>62 507.557</u>	<u>13 226.280</u>	<u>64 344.111</u>	<u>86 007.268</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>156 389.066</u>	<u>493 357.753</u>	<u>148 049.231</u>	<u>525 612.868</u>	<u>676 525.140</u>
Charges de gestion des placements	11	(24 983.901)	(76 673.985)	(22 902.482)	(70 660.407)	(95 829.352)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>131 405.165</u>	<u>416 683.768</u>	<u>125 146.749</u>	<u>454 952.461</u>	<u>580 695.788</u>
Autres charges	12	(2 026.580)	(6 139.110)	(2 060.642)	(6 077.890)	(8 095.208)
Autres produits		-	-	96.708	96.708	96.708
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>129 378.585</u>	<u>410 544.658</u>	<u>123 182.815</u>	<u>448 971.279</u>	<u>572 697.288</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		11 878.812	6 223.881	26 695.048	11 080.809	46 886.399
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>141 257.397</u>	<u>416 768.539</u>	<u>149 877.863</u>	<u>460 052.088</u>	<u>619 583.687</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 878.812)	(6 223.881)	(26 695.048)	(11 080.809)	(46 886.399)
Plus ou moins values réalisées sur titres		-	3 427.925	8 230.000	(13 877.668)	(7 006.894)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		5 198.785	(11 027.839)	4 338.508	(10 232.601)	(2 562.775)
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>134 577.370</u>	<u>402 944.744</u>	<u>135 751.323</u>	<u>424 861.010</u>	<u>563 127.619</u>

GO SICAV16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/07/2012 au 30/09/2012</i>	<i>du 01/01/2012 au 30/09/2012</i>	<i>du 01/07/2011 au 30/09/2011</i>	<i>du 01/01/2011 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	134 577.370	402 944.744	135 751.323	424 861.010	563 127.619
Résultat d'exploitation	129 378.585	410 544.658	123 182.815	448 971.279	572 697.288
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	5 198.785	(11 027.839)	4 338.508	(10 232.601)	(2 562.775)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	3 427.925	8 230.000	(13 877.668)	(7 006.894)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(702 501.965)	-	(631 832.000)	(631 832.000)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	499 449.654	(446 965.863)	923 104.208	1 914 509.237	3 001 384.618
Souscriptions					
- Capital	4 164 152.712	14 163 286.224	3 487 430.315	12 304 235.963	15 427 444.304
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 469.471)	(2 576.998)	(5 767.731)	(5 736.774)	(8 427.432)
- Régularisation des sommes distribuables	93 879.411	503 811.602	118 188.518	534 869.183	662 832.751
Rachats					
- Capital	(3 676 332.600)	(14 589 613.104)	(2 595 744.948)	(10 491 872.924)	(12 570 080.658)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 218.936	2 663.556	4 554.361	8 446.792	10 248.636
- Régularisation des sommes distribuables	(81 999.334)	(524 537.143)	(85 556.307)	(435 433.003)	(520 632.983)
VARIATION DE L'ACTIF NET	634 027.024	(746 523.084)	1 058 855.531	1 707 538.247	2 932 680.237
ACTIF NET					
En début de période	15 848 108.469	17 228 658.577	14 944 661.056	14 295 978.340	14 295 978.340
En fin de période	16 482 135.493	16 482 135.493	16 003 516.587	16 003 516.587	17 228 658.577
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	158,654	167,960	148,254	138,886	138,886
En fin de période	163,620	163,620	157,327	157,327	167,960
VALEUR LIQUIDATIVE	100.734	100.734	101.721	101.721	102.576
TAUX DE RENDEMENT	0.84%	2.44%	0.91%	2.71%	3.54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 Septembre 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 13.304.417,923 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		12 159 103.500	12 409 242.919	75.29%
Obligations des sociétés		9 027 053.500	9 198 117.994	55.81%
EO AIL 2009/1	2 000	80 000.000	82 511.913	0.50%
EO AIL 2011/1	1 000	80 000.000	81 572.821	0.49%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	150 000.000	153 613.377	0.93%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	239 970.000	239 998.665	1.46%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	239 970.000	239 992.774	1.46%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+ 0,85%)	3 000	259 980.000	260 744.868	1.58%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	400 000.000	406 197.655	2.46%
EO ATL 2006/1	3 000	60 000.000	60 923.178	0.37%
EO ATL 2008/1	2 000	40 000.000	40 706.630	0.25%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	2 000	120 000.000	120 589.650	0.73%
EO ATL 2010-1(TMM+ 0,75%)	5 000	300 000.000	301 474.126	1.83%
EO ATL 2010-2(TMM+ 1%)	5 000	500 000.000	513 513.442	3.12%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	206 010.929	1.25%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+ 1%)	2 000	200 000.000	204 896.175	1.24%
E.SUB BH 2007/1	1 500	90 000.000	92 752.761	0.56%
EO BTK 2009	1 000	86 653.500	88 420.871	0.54%
EO CIL 2007/2	3 150	63 000.000	64 987.082	0.39%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	416 480.874	2.53%
EO CIL 2009/1	2 000	80 000.000	80 704.000	0.49%
EO CIL 2011/1	2 000	160 000.000	164 404.809	1.00%
EO CIL 2011/1(TMM+0,75%)	1 000	80 000.000	81 693.850	0.50%
EO CIL 2011/1(TMM+0,75%)	2 000	160 000.000	163 387.698	0.99%
EO HL 2008/1	3 000	60 000.000	61 288.504	0.37%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	80 000.000	80 554.521	0.49%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	120 000.000	120 720.394	0.73%
EO HL 2009/2	5 000	200 000.000	200 144.658	1.21%
EO HL 2010/2	2 000	160 000.000	165 908.633	1.01%
EO PANOBOIS 2007	500	30 000.000	30 743.671	0.19%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	120 000.000	120 074.643	0.73%
EO TL 2007/1	4 000	80 000.000	82 807.432	0.50%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	160 000.000	165 996.502	1.01%
EO TL 2010/2 (TMM+0,75%)	3 000	240 000.000	247 078.662	1.50%
EO TL 2011/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	160 000.000	162 278.575	0.98%
EO TL 2011/1 (TMM+0,9%)	2 000	160 000.000	161 735.680	0.98%
EO TL 2011/2	1 000	100 000.000	104 395.847	0.63%
EO UIB 2009/1	2 000	159 980.000	161 445.680	0.98%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	237 500.000	238 680.602	1.45%
UNIFACTOR 2008	2 000	40 000.000	41 145.425	0.25%
EO AIL 2012/2	3 000	300 000.000	305 483.836	1.85%
EO ATL 2011	2 000	200 000.000	206 311.475	1.25%
EO ATL 2012-1	1 000	100 000.000	101 657.973	0.62%
EO ATL 2012-1	800	80 000.000	81 326.378	0.49%
EO BTE 2011	1 000	100 000.000	102 455.301	0.62%
EO BTK 2012-1 CAT B	2 000	200 000.000	200 000.000	1.21%
EO CIL 2012/1 FIXE	4 000	400 000.000	409 731.507	2.49%
EO HL 2012/1	1 000	100 000.000	100 044.384	0.61%
EO HL 2012/1	1 000	100 000.000	100 044.384	0.61%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	200 000.000	206 872.131	1.26%
EO TL 2011/3	2 000	200 000.000	206 291.147	1.25%
EO TL 2012-1	2 500	250 000.000	254 212.329	1.54%
EO UIB 2011/2	4 000	400 000.000	412 638.251	2.50%
EO TJR LEASING 2010-1	5 000	300 000.000	300 471.321	1.82%
Bons du trésor assimilables		3 132 050.000	3 211 124.925	19.48%
BTA 5,5 10/2018 (acquis le 13/06/2012)	300	290 250.000	303 088.356	1.84%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	512 798.356	3.11%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	512 548.356	3.11%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	101 158.904	0.61%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	414 727.434	2.52%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	155 524.356	0.94%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	311 099.860	1.89%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	502 915.753	3.05%
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920.000	397 263.550	2.41%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		896 061.310	895 175.004	5.43%
Titres des OPCVM		812 487.010	811 165.134	4.92%
FINA O SICAV	2 000	209 032.299	205 762.000	1.25%
SICAV ENTREPRISE	1 062	108 445.932	110 098.602	0.67%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	109 405.472	0.66%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	31 272.500	0.19%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	25 917.500	0.16%
FCP HELION	500	50 990.500	51 269.500	0.31%
MAXULA INVEST	1 915	200 163.460	197 750.560	1.20%
SANADET SICAV	750	80 351.100	79 689.000	0.48%
Fonds commun de créances		83 574.300	84 009.870	0.51%
FCC BIAT P2	100	83 574.300	84 009.870	0.51%
TOTAL		13 055 164.810	13 304 417.923	80.72%
Pourcentage par rapport à l'Actif				80.53%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 140.249,861 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012, contre D : 134.822,951 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	98 156.010	94 943.610
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	41 204.117	38 018.140
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	889.734	1 861.201
TOTAL	140 249.861	134 822.951

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 992.351,093 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Billets de trésorerie	1 000 000	991 948.523	992 351.093	6.02%
ATTIJARI LEASING au 27/11/2012 à 6,1%	1 000 000	991 948.523	992 351.093	6.02%
TOTAL	1 000 000	991 948.523	992 351.093	6.02%
Pourcentage par rapport à l'Actif				6.01%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 16.139,205 contre D : 13.226,280 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des billets de trésorerie	8 074.640	7 887.468
Intérêts des dépôts à vue	8 064.565	4 091.442
Intérêts des certificats de dépôts	-	1 247.370
TOTAL	16 139.205	13 226.280

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 8: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 7.095,573 contre D :84,584 au 30/09/2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Intérêts à recevoir	6 046.149	84.584
Intérêts sur obligations à recevoir	1 049.424	-
Total	<u>7 095.573</u>	<u>84.584</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 27.917,781 contre D :24.072,783 au 30/09/2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Rémunération du dépositaire	4 416.940	1 765.151
Rémunération du gestionnaire	23 500.841	22 307.632
Total	<u>27 917.781</u>	<u>24 072.783</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 10.427,199 contre D : 11.295,391 au 30/09/2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	4 833.939	5 038.953
Autres	5 593.260	6 256.438
Total	<u>10 427.199</u>	<u>11 295.391</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 24.983,901 contre D : 22.902,482 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011; se détaillant ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Commission de gestion de la CGI	23 500.841	22 307.632
Rémunération du dépositaire	1 483.060	594.850
Total	<u>24 983.901</u>	<u>22 902.482</u>

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 2.026,580 contre D : 2.060,642 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011; se détaillant ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Honoraires commissaire aux comptes	2 010.929	2 016.439
Autres	15.651	44.203
Total	<u>2 026.580</u>	<u>2 060.642</u>

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 13 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2012 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2011

Montant	16 499 165.611
Nombre de titres	167 960
Nombre d'actionnaires	279

Souscriptions réalisées

Montant	14 163 286.224
Nombre de titres émis	144 182
Nombre d'actionnaires nouveaux	190

Rachats effectués

Montant	(14 589 613.104)
Nombre de titres rachetés	(148 522)
Nombre d'actionnaires sortants	(134)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	86.558
Plus ou moins values réalisées sur titres	3 427.925
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	(11 027.839)

Capital au 30-09-2012

Montant	16 065 325.375
Nombre de titres	163 620
Nombre d'actionnaires	335

TUNISIE SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 496.953.217 , un actif net de D : 495.427.712 et un bénéfice de la période de D : 3.501.743.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Octobre 2012
Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>365 741 149</u>	<u>388 989 881</u>	<u>378 064 869</u>
Obligations et valeurs assimilées		351 998 801	373 252 615	364 364 303
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 742 348	15 737 266	13 700 566
Placements monétaires et disponibilités		<u>129 795 609</u>	<u>100 528 687</u>	<u>104 739 808</u>
Placements monétaires	7	129 477 830	100 568 897	103 756 264
Disponibilités		317 779	(40 210)	983 544
Créances d'exploitation	12	<u>1 416 459</u>	<u>844 634</u>	<u>1 591 756</u>
TOTAL ACTIF		<u>496 953 217</u>	<u>490 363 202</u>	<u>484 396 433</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	1 251 826	1 235 380	1 242 846
Autres créditeurs divers	9	273 679	289 531	275 301
TOTAL PASSIF		<u>1 525 505</u>	<u>1 524 911</u>	<u>1 518 147</u>
ACTIF NET				
Capital	13	484 293 426	477 369 323	468 055 231
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		11 134 286	11 468 968	14 823 055
ACTIF NET		<u>495 427 712</u>	<u>488 838 291</u>	<u>482 878 286</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>496 953 217</u>	<u>490 363 202</u>	<u>484 396 433</u>

ETAT DE RESULTAT						
(Montants exprimés en dinars tunisiens)						
	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	5	3 926 711	12 634 442	4 306 434	12 962 152	17 270 186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 908 490	12 204 588	4 284 193	12 384 779	16 675 321
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		18 221	429 854	22 241	577 373	594 865
Revenus des placements monétaires	6	1 343 845	3 224 349	1 033 016	2 913 129	3 856 560
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 270 556	15 858 791	5 339 450	15 875 281	21 126 746
Charges de gestion des placements	10	(1 472 739)	(4 332 633)	(1 453 388)	(4 198 776)	(5 660 948)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 797 817	11 526 158	3 886 062	11 676 505	15 465 798
Autres produits		2 382	14 900	7 044	11 443	17 770
Autres charges	11	(138 637)	(408 972)	(137 159)	(402 510)	(545 198)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 661 562	11 132 086	3 755 947	11 285 438	14 938 370
Régularisation du résultat d'exploitation		17 882	2 200	90 472	183 530	(115 315)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 679 444	11 134 286	3 846 419	11 468 968	14 823 055
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(17 882)	(2 200)	(90 472)	(183 530)	115 315
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		34 761	2 296 341	(26 364)	(65 383)	2 626 997
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(194 580)	(2 966 501)	(148 333)	(404 778)	(3 214 442)
RESULTAT DE LA PERIODE		3 501 743	10 461 926	3 581 250	10 815 277	14 350 925

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 501 743	10 461 926	3 581 250	10 815 277	14 350 925
Résultat d'exploitation	3 661 562	11 132 086	3 755 947	11 285 438	14 938 370
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	34 761	2 296 341	(26 364)	(65 383)	2 626 997
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(194 580)	(2 966 501)	(148 333)	(404 778)	(3 214 442)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 498 650	2 087 500	6 420 924	20 774 033	11 278 380
Souscriptions					
- Capital	122 497 125	382 982 546	124 999 653	354 483 581	456 860 569
- Régularisation des sommes non distribuables	3 726 245	5 116 752	3 879 636	6 770 536	9 916 490
- Régularisation des sommes distribuables	2 383 502	11 394 534	2 573 552	11 200 516	14 118 103
Rachats					
- Capital	(120 090 791)	(380 957 732)	(118 861 174)	(334 525 947)	(445 826 469)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 651 811)	(5 056 266)	(3 687 663)	(6 137 667)	(9 556 894)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 365 620)	(11 392 334)	(2 483 080)	(11 016 986)	(14 233 419)
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 000 393	12 549 426	10 002 174	31 589 310	25 629 305
ACTIF NET					
En début de période	489 427 319	482 878 286	478 836 117	457 248 981	457 248 981
En fin de période	495 427 712	495 427 712	488 838 291	488 838 291	482 878 286
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	3 459 256	3 462 078	3 483 310	3 377 959	3 377 959
En fin de période	3 477 055	3 477 055	3 530 107	3 530 107	3 462 078
VALEUR LIQUIDATIVE	142,485	142,485	138,477	138,477	139,476
TAUX DE RENDEMENT	0,71%	2,16%	0,74%	2,30%	3,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 365.741.149 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 30/09/2012	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		341 645 839	351 998 801	71,05%
Obligations des sociétés		131 781 018	134 172 248	27,08%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 613 326	1 643 897	0,33%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 200 000	1 224 487	0,25%
AIL 2007	10 000	200 000	208 686	0,04%
AIL 2008	7 000	140 000	140 020	0,03%
AIL 2009/1	3 000	120 000	123 768	0,02%
AIL 2010/1	13 000	780 000	795 797	0,16%
AIL 2011/1	20 000	1 600 000	1 631 456	0,33%
AIL 2012/1 F	19 000	1 900 000	1 934 731	0,39%
AMEN BANK 2006	34 000	1 700 000	1 742 049	0,35%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	7 626 080	7 650 589	1,54%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	2 340 000	2 341 564	0,47%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	2 890 000	2 895 542	0,58%
AMEN BANK SUB 2012 B	10 000	1 000 000	1 001 589	0,20%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 227 472	4 227 977	0,85%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	319 960	319 993	0,06%
ATB 2007/1 A	8 000	400 000	405 112	0,08%
ATB 2007/1 D	8 000	640 000	650 441	0,13%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	1 750 000	1 773 232	0,36%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 034 656	0,41%
ATL 2006/1	25 000	500 000	507 693	0,10%
ATL 2008/1	32 000	640 000	651 306	0,13%
ATL 2009	20 000	800 000	814 369	0,16%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	1 855 652	0,37%
ATL 2010/1	70 000	4 200 000	4 225 614	0,85%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 466 023	0,50%
ATL 2011 TF	25 000	2 500 000	2 578 893	0,52%
ATL 2012/1 TF	29 000	2 900 000	2 948 081	0,60%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 006 137	0,20%
ATTIJARI BANK 2010	20 000	1 714 280	1 755 527	0,35%
ATTIJARI LEAS.2012 B	10 000	1 000 000	1 016 849	0,21%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 738 934	1,56%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	600 000	618 509	0,12%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 599 800	1 633 318	0,33%
BTE 2009	24 600	1 722 000	1 725 170	0,35%
BTE 2010 B	25 900	2 331 000	2 335 184	0,47%
BTE 2011 A	2 500	250 000	256 318	0,05%
BTE 2011 B	30 000	3 000 000	3 096 311	0,62%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 299 900	1 327 525	0,27%
BTK 2009 CAT.D	8 500	765 000	786 325	0,16%
BTK 2012/1 B	40 000	4 000 000	4 005 111	0,81%
CHO 2009	6 000	600 000	618 750	0,12%
CIL 2005/1	10 000	200 000	210 802	0,04%
CIL 2007/1	5 000	100 000	103 751	0,02%

CIL 2007/2	10 000	200 000	206 308	0,04%
CIL 2008/1	20 000	400 000	401 881	0,08%
CIL 2009/1	12 000	480 000	484 224	0,10%
CIL 2009/2	15 000	600 000	601 131	0,12%
CIL 2009/3	17 000	1 020 000	1 048 794	0,21%
CIL 2010/1	50 000	3 000 000	3 021 748	0,61%
CIL 2010/2	25 300	2 024 000	2 103 185	0,42%
CIL 2011/1 TF	12 000	960 000	986 429	0,20%
CIL 2011/1 TV	6 000	480 000	490 523	0,10%
CIL 2012/1 TF	20 000	2 000 000	2 048 658	0,41%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 041 202	0,21%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	300 000	303 625	0,06%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	800 000	829 543	0,17%
HANNIBAL LEASE	8 000	160 000	163 436	0,03%
HL 2012/1 TF 6.75%	6 000	600 000	600 266	0,12%
MEUBLATEX 2008	2 000	160 000	160 644	0,03%
STB 2008/1	11 250	843 750	857 271	0,17%
STB 2008/2	27 000	2 193 750	2 264 186	0,46%
STB 2010/1	50 000	4 333 000	4 429 642	0,89%
TL 2007/1	12 000	240 000	249 513	0,05%
TL 2007/2	14 400	288 000	298 107	0,06%
TL 2008/1	12 000	240 000	243 180	0,05%
TL 2008/2	19 000	760 000	793 365	0,16%
TL 2008/3	12 000	480 000	496 913	0,10%
TL 2009/1	13 300	532 000	548 144	0,11%
TL 2009/2	18 000	1 080 000	1 102 565	0,22%
TL 2010/1	19 000	1 140 000	1 155 623	0,23%
TL 2010/2	22 000	1 760 000	1 825 962	0,37%
TL 2011/1 F	24 600	1 968 000	1 996 026	0,40%
TL 2011/2 F	26 500	2 650 000	2 766 490	0,56%
TL 2011/3 F	34 000	3 400 000	3 506 950	0,71%
TL 2012/1 B TF	25 000	2 500 000	2 542 808	0,51%
TL SUB 2010 TV	10 000	800 000	817 979	0,17%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	760 000	760 565	0,15%
TL SUBORDONNE 2010	6 000	480 000	492 918	0,10%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 400 000	1 412 243	0,29%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 399 700	2 421 688	0,49%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 250 000	4 291 419	0,87%
UIB 2011/1 TR B	30 000	2 850 000	2 864 167	0,58%
UIB 2011/2	39 000	3 900 000	4 023 223	0,81%
UNIFACTOR 2008	4 000	80 000	82 291	0,02%
UNIFACTOR 2010 TV	5 000	400 000	409 673	0,08%
Bons du trésor assimilables		198 665 048	204 503 975	41,28%
BTA 02-2015-7%	21 857	22 898 016	23 359 309	4,71%
BTA 04-2014 7.50%	14 231	15 292 108	15 206 353	3,07%
BTA 07-2017 6.75%	3 744	3 990 870	3 971 954	0,80%
BTA 10-2013 6.10%	26 753	27 220 675	28 537 608	5,76%
BTA 11/08/2022 5.60%	21 284	20 283 707	20 419 552	4,12%
BTA 12/10/2015 5.00%	13 500	13 291 750	13 917 928	2,81%
BTA 12/10/2018 5.50%	38 630	37 306 865	39 200 582	7,91%
BTA MARS 2016 5.25%	24 132	23 887 826	24 459 854	4,94%
BTA MARS 2019 5.50%	35 000	34 493 232	35 430 835	7,15%
Bons du trésor zéro coupon		11 199 773	13 322 578	2,69%

BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 830 112	0,57%
BTZC OCT 2016	2 050	1 080 350	1 477 479	0,30%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 722 035	0,75%
BTZC OCT 2016	550	290 675	396 956	0,08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	690 004	0,14%
BTZC OCT 2016	1 380	1 023 408	1 092 225	0,22%
BTZC OCT 2016	4 000	2 916 000	3 113 766	0,63%
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 493 797	13 742 348	2,77%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		1 730 040	1 739 014	0,35%
FCC BIAT CREDIM 2 P2	1 000	894 297	898 845	0,18%
FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	835 743	840 168	0,17%
Titres d'OPCVM		11 163 757	11 199 394	2,26%
<u>Actions SICAV</u>				
-				
GO SICAV	7 959	809 559	801 527	0,16%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 591 208	0,52%
SICAV AXIS TRESORERI	7 619	793 590	806 151	0,16%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 623 318	0,33%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 915	1 977 779	1 954 279	0,39%
MILLENIUM OBLI SICAV	5 088	529 574	531 721	0,11%
SICAV ENTREPRISE	14 563	1 499 945	1 509 761	0,30%
MAXULA INVEST.SICAV	8 021	825 351	828 281	0,17%
MAXULA PLACEM.SICAV	5 441	550 353	553 148	0,11%
Parts des Fonds Commun de Placements		600 000	803 940	0,16%
FCP CAP.ET GARANTIE	600	600 000	803 940	0,16%
TOTAL		355 139 636	365 741 149	73,82%
Pourcentage par rapport au total des actifs				73,60%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 3.926.711 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012, contre D : 4.306.434 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 459 333	1 320 037
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA , BTZC)	2 449 157	2 964 156
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	18 221	22 241
TOTAL	3 926 711	4 306 434

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 1.343.845, contre D : 1.033.016 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2012 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	610 361	404 884
Intérêts des certificats de dépôt	359 637	294 136
Intérêts des dépôts à vue	70 045	30 105
Intérêts des dépôts à terme	302 375	113 648
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 427	190 243
TOTAL	1 343 845	1 033 016

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 129.477.830 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/09/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		16 280 205	16 470 098	3,32%
AMEN BANK SIEGE		543 608	544 488	0,11%
AMEN BANK CHARGUIA		273 193	275 415	0,06%
AB HAMMAM SOUSSE		38 769	39 084	0,01%
AMEN BANK NABEUL		49 295	49 696	0,01%
AMEN BANK PASTEUR		15 047 622	15 231 887	3,07%
AMEN BANK SOUSSE		211 616	212 481	0,04%
AMEN BANK SFAX		116 101	117 045	0,02%
Dépôt à terme		32 710 000	33 171 374	6,70%
AMEN BANK SIEGE		9 900 000	10 096 862	2,04%
AMEN BANK NABEUL		1 150 000	1 178 715	0,24%
AMEN BANK SFAX		560 000	573 983	0,12%
AMEN BANK CHARGUIA		600 000	614 422	0,12%
AMEN BANK SOUSSE		1 100 000	1 126 441	0,23%
AMEN BANK PASTEUR		19 400 000	19 580 951	3,95%
Certificat de dépôt	33 500 000	32 331 127	32 916 985	6,64%
Amen bank au 24/03/2013 à 4,83 % pour 360 jours	4 000 000	3 852 561	3 928 738	0,79%
Amen bank au 25/03/2013 à 4,83 % à 360 jours	2 000 000	1 926 281	1 964 164	0,40%
Amen bank au 25/03/2013 à 4,8 % pour 360 jours	1 000 000	963 140	982 082	0,20%
Amen bank au 29/03/2013 à 4,90 % pour 360 jours	5 000 000	4 813 155	4 907 097	0,99%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 29/03/2013 à 5,20 % pour 360 jours	5 000 000	4 802 281	4 901 690	0,99%
Amen bank au 31/03/2013 à 4,90 % pour 360 jours	500 000	481 316	490 606	0,10%
Amen bank au 01/04/2013 à 4,90 % pour 360 jours	3 000 000	2 887 893	2 943 324	0,59%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 08/04/2013 à 5,20% pour 360 jours	5 000 000	4 802 281	4 896 198	0,99%
Amen bank au 07/01/2013 à 5,74 % pour 200 jours	8 000 000	7 802 218	7 903 087	1,60%
Billets de trésorerie pré - comptés	47 400 000	46 464 898	46 919 372	9,47%

TL au 05/06/2013 à 5,40% pour 365 jours	1 000 000	958 474	971 899	0,20%
TL au 14/03/2013 à 5,35% pour 365 jours	7 000 000	6 711 868	6 870 538	1,39%
TL au 18/10/2012 à 4,93% pour 20 jours	4 000 000	3 991 259	3 992 571	0,81%
TL au 19/12/2012 à 5,74% pour 90 jours	2 400 000	2 372 838	2 376 158	0,48%
TL au 21/06/2013 à 5,45% pour 365 jours	3 000 000	2 874 328	2 909 447	0,59%
TL au 26/03/2013 à 5,35% pour 365 jours	5 000 000	4 794 191	4 900 761	0,99%
Total émetteur TL	22 400 000	21 702 958	22 021 373	4,44%
TUNISIE FACTORING au 03/10/2012 à 4,93% pour 20 jours	5 000 000	4 989 074	4 998 907	1,01%
TUNISIE FACTORING au 04/10/2012 à 4,93% pour 30 jours	3 000 000	2 990 180	2 999 018	0,61%
TUNISIE FACTORING au 17/10/2012 à 4,93% pour 30 jours	4 000 000	3 986 907	3 993 017	0,81%
TUNISIE FACTORING au 23/11/2012 à 5,03% pour 60 jours	2 000 000	1 986 698	1 988 250	0,40%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	14 000 000	13 952 860	13 979 193	2,82%
CIL au 02/11/2012 à 4,87% pour 360 jours	2 000 000	1 925 698	1 993 395	0,40%
CIL au 15/11/2012 à 5,85% pour 90 jours	3 000 000	2 965 406	2 982 703	0,60%
CIL au 27/12/2012 à 5,90% pour 90 jours	2 000 000	1 976 743	1 977 518	0,40%
Total émetteur CIL	7 000 000	6 867 847	6 953 617	1,40%
TELNET HOLDING au 22/01/2013 à 6,45% pour 130 jours	2 000 000	1 963 582	1 968 344	0,40%
Total émetteur TELNET HOLDING	2 000 000	1 963 582	1 968 344	0,40%
ASSAD au 04/10/2012 à 6% pour 80 jours	1 000 000	989 474	999 605	0,20%
ASSAD au 22/10/2012 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	997 241	0,20%
Total émetteur ASSAD	2 000 000	1 977 651	1 996 847	0,40%
Total général		127 786 230	129 477 830	26,13%
Pourcentage par rapport au total des actifs				26,05%

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2012 à D : 1.251.826 contre D : 1.235.380 au 30.09.2011 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Juillet au 30 Septembre 2012, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Montant HT	1 248 081	1 231 685
TVA	224 655	221 703
Total TTC	1 472 736	1 453 388
Retenue à la source	220 910	218 008
Net à payer	1 251 826	1 235 380

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2012 à D : 273.679 contre D : 289.531 au 30.09.2011, et se détaille ainsi:

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance CMF	40 544	40 385
Retenues à la source sur commissions	220 910	218 008
TCL à payer	4 320	4 378
Autres	7 905	11 717
intérêts intercalaires sur obligation Tunisie Leasing	-	15 043
Total	<u>273 679</u>	<u>289 531</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 1.472.739 contre D : 1.453.388 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 3ème trimestre 2012.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 138.637 contre D : 137.159 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance CMF	124 808	123 169
TCL	13 215	13 392
Autres	614	598
Total	<u>138 637</u>	<u>137 159</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 30 Septembre 2012 un solde de D : 1.416.459 contre un solde de D : 844.634 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Septembre	668 528	788 697
Échéance obligation Hôtel Houria à recevoir	-	55 568
Produits à recevoir	2 486	-
Obligations échues à encaisser	745 445	-
Autres	-	369
Total	<u>1 416 459</u>	<u>844 634</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011

Montant	468 055 231
Nombre de titres	3 462 078
Nombre d'actionnaires	11 860

Souscriptions réalisées

Montant	382 982 546
Nombre de titres émis	2 832 818
Nombre d'actionnaires nouveaux	3 639

Rachats effectués

Montant	(380 957 732)
Nombre de titres rachetés	(2 817 841)
Nombre d'actionnaires sortants	(2 771)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 296 341
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(2 966 501)
Régularisation des sommes non distribuables	(3 639)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	14 823 055
Régularisation des résultats incorporés au capital	64 125

Capital au 30-09-2012

Montant	484 293 426
Nombre de titres	3 477 055
Nombre d'actionnaires	12 728

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2012.

SICAV – RENDEMENT**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 Septembre 2012.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 30 Septembre 2012, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 30 Juin 2012, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 26,94%. Toutefois, ces certificats de dépôts bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,71% de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 30 Septembre 2012.

Tunis, le 31 Octobre 2012

Le commissaire aux comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI
Associé

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
AC 1- Portefeuille-titres	3-1	254 734 444	321 940 264	344 281 196
b- Obligations et valeurs assimilées		254 734 444	321 940 264	344 281 196
AC 2- Placements monétaires et disponibilités	3-2	197 340 513	208 430 887	163 752 662
a- Placements monétaires		197 340 391	208 430 353	163 752 189
b- Disponibilités		122	534	473
AC 3- Créances d'exploitation	3-3	38 345 575	264 119	79 420
TOTAL ACTIF		490 420 532	530 635 270	508 113 278
PASSIF				
PA 2- Autres créditeurs divers	3-4	180 431	196 139	196 583
TOTAL PASSIF		180 431	196 139	196 583
ACTIF NET				
CP 1 - Capital	3-5	478 468 222	516 246 712	490 360 948
CP 2 - Sommes distribuables		11 771 879	14 192 419	17 555 747
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		674	8 753	8 495
b - Sommes distribuables de l'exercice		11 771 205	14 183 666	17 547 252
ACTIF NET		490 240 101	530 439 131	507 916 695
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		490 420 532	530 635 270	508 113 278

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunsiens)

LIBELLE	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	ANNEE 2011
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	2 885 604	9 454 071	3 818 885	11 534 524	15 349 295
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 885 604	9 454 071	3 818 885	11 534 524	15 349 295
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2	1 975 450	5 496 247	1 915 024	5 825 759	7 272 288
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 861 054	14 950 318	5 733 909	17 360 283	22 621 583
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	(850 439)	(2 608 857)	(934 378)	(2 774 603)	(3 694 232)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 010 615	12 341 461	4 799 531	14 585 680	18 927 351
PR 3 - Autres produits		6	396	16	973	973
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4-4	(143 247)	(427 905)	(151 587)	(451 106)	(599 490)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 867 374	11 913 952	4 647 960	14 135 547	18 328 834
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		326 537	(142 747)	6 744	48 119	(781 582)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		4 193 911	11 771 205	4 654 704	14 183 666	17 547 252
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(326 537)	142 747	(6 744)	(48 119)	781 582
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(250 118)	(660 491)	(164 345)	(403 644)	(555 496)
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	-	(129 765)	(129 765)
RESULTAT DE LA PERIODE		3 617 256	11 253 461	4 483 615	13 602 138	17 643 573

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

LIBELLE	Période du	Période du	Période du	Période du	ANNEE 2011
	01/07 au 30/09/2012	01/01 au 30/09/2012	01/07 au 30/09/2011	01/01 au 30/09/2011	
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	3 617 256	11 253 461	4 483 615	13 602 138	17 643 573
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
a - Résultat d'exploitation	3 867 374	11 913 952	4 647 960	14 135 547	18 328 834
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(250 118)	(660 491)	(164 345)	(403 644)	(555 496)
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	-	(129 765)	(129 765)
d - Frais de négociation de titres					
AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	(17 671 186)	-	(18 878 941)	(18 878 941)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	17 115 189	(11 258 869)	1 049 110	(8 230 013)	(34 793 884)
a - Souscriptions	78 379 475	288 296 922	84 569 031	261 480 853	357 711 744
- Capital	76 765 681	281 720 421	82 572 865	254 061 397	347 192 583
- Régularisation des sommes non distribuables	65 749	163 786	72 532	142 226	284 628
- Régularisation des sommes distribuables	1 548 045	6 412 715	1 923 634	7 277 230	10 234 533
b - Rachats	(61 264 286)	(299 555 791)	(83 519 921)	(269 710 866)	(392 505 628)
- Capital	(59 959 611)	(292 957 738)	(81 530 186)	(262 211 077)	(381 107 395)
- Régularisation des sommes non distribuables	(83 168)	(158 704)	(72 855)	(144 157)	(255 340)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 221 507)	(6 439 349)	(1 916 880)	(7 355 632)	(11 142 893)
VARIATION DE L'ACTIF NET	20 732 445	(17 676 594)	5 532 725	(13 506 816)	(36 029 252)
AN 4 - ACTIF NET					
a - En début de période	469 507 656	507 916 695	524 906 406	543 945 947	543 945 947
b - En fin de période	490 240 101	490 240 101	530 439 131	530 439 131	507 916 695
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS					
a - En début de période	4 659 661	4 942 308	5 191 150	5 283 675	5 283 675
b - En fin de période	4 829 048	4 829 048	5 201 645	5 201 645	4 942 308
VALEUR LIQUIDATIVE	101,519	101,519	101,975	101,975	102,769
TAUX DE RENDEMENT	2,99%	2,98%	3,37%	3,40%	3,32%

**Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)**

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS:

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat quotidiennement par le biais de l'abonnement de ces produits. De la même manière sont traitées les charges.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 30 Septembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les BTA sont comptabilisés à leur prix d'achat, le différentiel entre le prix d'achat et le prix de remboursement est étalé à partir de la date d'acquisition des BTA.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'acquisition d'un placement est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan**3-1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à 254 734 444 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2012	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES				
<i>Obligations de sociétés</i>	842 500	60 560 790	61 807 401	12,61%
<i>Obligations admises à la cote</i>				
Obligations CIL	62 000	3 540 000	3 623 345	0,74%
- CIL 2005/1	12 000	240 000	252 960	0,05%
-CIL 2009/1 TMM+1%	10 000	400 000	402 830	0,08%
-CIL 2010/1	10 000	600 000	604 280	0,12%
-CIL 2010/1 TMM+0,75%	5 000	300 000	301 725	0,06%
-CIL 2010/2 TMM+0,75%	25 000	2 000 000	2 061 550	0,42%
Obligations BTK	30 000	2 380 900	2 427 750	0,50%
- BTK 2009 TMM+0,5% 7 ans A	10 000	714 300	727 760	0,15%
- BTK 2009 TMM+0,7% 10 ans B	10 000	800 000	815 830	0,17%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	10 000	866 600	884 160	0,18%
Obligations BTE	55 000	4 100 000	4 118 370	0,84%
- BTE 2009 5,25%	40 000	2 800 000	2 805 160	0,57%
- BTE 2010 TMM+0,7%	10 000	800 000	800 950	0,16%
- BTE 2011 TMM+1,3% CAT A	5 000	500 000	512 260	0,10%
Obligations AIL	40 000	2 400 000	2 452 570	0,50%
- AIL 2009/1 6,50%	10 000	400 000	412 540	0,08%
- AIL 2010/1 5,25%	20 000	1 200 000	1 224 300	0,25%
- AIL 2011/1 5,75%	10 000	800 000	815 730	0,17%
Obligations ATL	78 500	4 850 000	4 922 090	1,00%
- ATL 2009 5,5%	10 000	400 000	407 180	0,08%
- ATL 2009/3 TMM+0,625%	20 000	1 200 000	1 229 700	0,25%
- ATL 2010/1 5,25%	10 000	600 000	603 590	0,12%
- ATL 2010/1 TMM+0,75%	30 000	1 800 000	1 808 670	0,37%
- ATL 2010/2 TMM+1%	8 500	850 000	872 950	0,18%
Obligations BH	90 000	6 200 000	6 379 780	1,30%
- BH 2009 TMM+0,8%	20 000	2 000 000	2 051 400	0,42%
- BH SUBORDONNE 2007	70 000	4 200 000	4 328 380	0,88%
Obligations STB	158 000	13 653 250	14 028 526	2,86%
- STB 2008/1 TMM+2%	33 000	2 772 000	2 817 936	0,57%
- STB 2008/2 6,5%	65 000	5 281 250	5 450 510	1,11%
- STB 2010/1 TMM+0,7%	20 000	1 600 000	1 628 000	0,33%
- STB 2011 6,1%	40 000	4 000 000	4 132 080	0,84%
Obligations HANNIBAL LEASE	60 000	4 000 000	4 072 040	0,83%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 5,25%	20 000	1 200 000	1 214 360	0,25%
- HANNIBAL LEASE 2010/1 TMM+0,75%	20 000	1 200 000	1 211 580	0,25%
- HANNIBAL LEASE 2010/2 TMM+0,775%	20 000	1 600 000	1 646 100	0,34%
Obligations TL	60 000	4 000 000	4 103 450	0,84%
- TUNISIE LEASING 2009/1 6,5%	20 000	800 000	824 160	0,17%
- TUNISIE LEASING 2010/2 TMM+0,75%	30 000	2 400 000	2 470 770	0,50%
- TUNISIE LEASING 2011/1 TMM+0,9%	10 000	800 000	808 520	0,16%
Obligations UIB	35 000	2 950 000	2 963 765	0,60%
- UIB 2009/1 5,25% CAT A	10 000	700 000	706 040	0,14%
- UIB 2011/1 TMM+1%	25 000	2 250 000	2 257 725	0,46%

Emp Subordonné BNA 2009 5,4%	50 000	3 999 500	4 083 300	0,83%
Emp AMEN BANK 2006	35 000	1 750 000	1 792 105	0,37%
Emp ATB 2007/1	21 000	1 680 000	1 705 830	0,35%
Emp ELWIFAK LEASING 2010/1	20 000	1 600 000	1 639 400	0,33%
Emp ATTIJARI BANK 2010 TMM+0,6%	10 000	857 140	877 300	0,18%
Emp ATTIJARI LEASING 2010/1	30 000	1 800 000	1 802 820	0,37%
Emp MEUBLATEX INDUSTRIE	8 000	800 000	814 960	0,17%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier	186 000	190 590 918	192 927 043	39,35%
BTA 7,5% AVRIL 2014	40 000	41 530 300	41 725 172	8,51%
BTA 6,75% JUILLET 2017	39 000	40 751 043	40 644 326	8,29%
BTA 5,25% MARS 2016	48 000	48 615 000	49 458 503	10,09%
BTA 6,1% OCTOBRE 2013	15 000	15 792 075	15 953 773	3,25%
BTA 5% MARS 2013	20 000	20 297 500	20 496 642	4,18%
BTA 5% OCTOBRE 2015	20 000	19 722 000	20 576 476	4,20%
BTA 5,5% OCTOBRE 2018	4 000	3 883 000	4 072 151	0,83%
TOTAL		251 151 708	254 734 444	51,96%

3-2 Placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à 197 340 513 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			132 500	131 235 277	132 072 838	26,94%
Certificats de dépôts à plus d'un an			13 000	13 000 000	13 181 742	2,69%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	14/08/2011	2 500	2 500 000	2 511 650	0,51%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	20/08/2011	2 500	2 500 000	2 510 200	0,51%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	15/09/2011	3 000	3 000 000	3 004 672	0,61%
(au taux deTMM +0,5%)	La B.T	17/10/2011	5 000	5 000 000	5 155 220	1,05%
Certificat de dépôt à moins d'un an			119 500	118 235 277	118 891 096	24,25%
(au taux de 3,88%)	La B.T	22/09/2012	2 000	1 998 277	1 999 828	0,41%
(au taux de 3,88%)	La B.T	23/09/2012	6 500	6 494 402	6 498 881	1,33%
(au taux de 3,89%)	La B.T	05/07/2012	11 500	11 411 392	11 498 049	2,35%
(au taux de 3,88%)	La B.T	24/09/2012	2 500	2 497 847	2 499 355	0,51%
(au taux de 3,89%)	La B.T	07/07/2012	3 000	2 976 885	2 998 982	0,61%
(au taux de 3,88%)	La B.T	26/09/2012	3 000	2 997 416	2 998 709	0,61%
(au taux de 3,88%)	La B.T	27/09/2012	1 500	1 498 708	1 499 225	0,31%
(au taux de 3,89%)	La B.T	09/07/2012	21 000	20 838 194	20 989 310	4,28%
(au taux de 3,89%)	La B.T	10/07/2012	17 500	17 365 161	17 489 606	3,57%
(au taux de 3,88%)	La B.T	28/09/2012	2 000	1 998 277	1 998 795	0,41%
(au taux de 3,89%)	La B.T	11/07/2012	7 500	7 442 212	7 494 908	1,53%
(au taux de 3,89%)	La B.T	12/07/2012	23 000	22 822 783	22 982 432	4,69%
(au taux de 3,89%)	La B.T	19/07/2012	3 000	2 976 885	2 995 923	0,61%
(au taux de 4,85%)	La B.T	27/08/2012	6 500	6 256 282	6 280 686	1,28%
(au taux de 4,88%)	La B.T	25/09/2012	9 000	8 660 555	8 666 407	1,77%
BILLETS DE TRESORERIE			5 000	4 953 194	4 976 908	1,02%
(au taux de 4,64%)	ORANGE		3 000	2 972 479	2 994 243	0,61%
(au taux de 4,88%)	ORANGE		2 000	1 980 715	1 982 665	0,40%

COMPTES A TERME			59 376	59 376 000	60 290 645	12,30%
Comptes à terme à plus d'un an			59 376	59 376 000	60 290 645	12,30%
Comptes à terme à moins d'un an						
DISPONIBILITES					122	0,00%
TOTAL				195 564 471	197 340 513	40,25%

(*) Les certificats de dépôt émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois Banques de la place comme suit :

Garant	Type de certificat	Montant de la garantie en Millions de Dinars	% Actif net
BIAT	tous types	30	6,12%
AMEN BANK	tous types	34	6,94%
UBCI	à moins de 3 mois	13	2,65%
TOTAL		77	15,71%

(**) Les garanties Amen Bank et UBCI couvrent les émissions par la Banque de Tunisie de certificats de dépôt souscrits par les SICAV dont la Banque de Tunisie est dépositaire, et ce respectivement pour les montants de 35 et 14 millions de Dinars.

Le gestionnaire en réserve à SICAV RENDEMENT un montant de 34 et 13 Millions de Dinars pour ce trimestre.

3-3 Créances d'exploitation :

Le poste Créances d'exploitation totalise au 30 Septembre 2012 un montant de 38 345 575 DT contre 264 119 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	30/09/2012	30/09/2011
- CAT échu le 28, 29 et 30 Septembre	29 062 000	262 000
- Intérêt à recevoir sur CAT	283 575	2 119
- Certificat de Dépôt échu le 28, 29 et 30 Septembre	9 000 000	
TOTAL	38 345 575	264 119

3-4 Autres créditeurs divers :

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 30 Septembre 2012 un montant de 180 431 DT contre 196 139 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	30/09/2012	30/09/2011
- Retenue à la source	127 716	140 216
- Redevance CMF	40 104	43 440
- TCL	4 016	4 521
- Provision honoraires commissaire aux comptes	7 595	7 562
- Provision honoraires PDG	1 000	400
TOTAL	180 431	196 139

3-5 Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2012 se détaillent ainsi :

LIBELLE	30/09/2012
<u>Capital début de l'exercice</u>	
Montant	490 360 948
Nombre de titres	4 942 308
Nombre d'actionnaires	4 201
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	281 720 421
Nombre de titres émis	2 839 437
Nombre d'actionnaires nouveaux	383
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(292 957 738)
Nombre de titres rachetés	(2 952 697)
Nombre d'actionnaires sortants	(432)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(660 491)
Régul Sommes non distribuables	5 082
<u>Capital fin de l'exercice</u>	
Montant	478 468 222
Nombre de titres	4 829 048
Nombre d'actionnaires	4 152

4- Notes sur l'état de résultat**4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 2 885 604 DT pour le troisième trimestre de 2012 contre 3 818 885 DT pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit:

LIBELLE	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 885 604	3 818 885
TOTAL	2 885 604	3 818 885

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à 1 975 450 DT contre 1 915 024 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
- Intérêts des certificats de dépôt	1 126 098	1 050 462
- Intérêts des comptes à terme	802 225	837 844
- Intérêts des billets de Trésorerie	47 127	26 718
TOTAL	1 975 450	1 915 024

4-3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à 850 439 DT contre 934 378 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

LIBELLE	30/09/2012	30/09/2011
- Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	728 948	800 895
- Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	121 491	133 483
TOTAL	850 439	934 378

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à 143 247 DT contre 151 587 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

LIBELLE	30/09/2012	30/09/2011
- Redevance CMF	121 502	133 495
- TCL	12 153	14 335
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires	9 148	3 748
- Charges diverses	444	9
TOTAL	143 247	151 587